



RAPPORT NATIONAL SUR LES SENTIERS DE SPORTS MOTORISÉS AU CANADA

SURVOL DES SENTIERS ET DES ORGANISATIONS
DE SPORTS MOTORISÉS DU CANADA



SOMMAIRE



Les sentiers de VTT, de biplaces et de motocyclettes hors route du Canada représentent un élément essentiel de la culture du loisir en plein air de notre nation. Ces sentiers offrent aux amateurs de sports motorisés la possibilité d'explorer différents types de terrains, des montagnes escarpées aux forêts denses, et de vivre des aventures uniques en leur genre.

Toutefois, l'état actuel de ces sentiers, causé par divers facteurs complexes (durabilité environnementale, agrandissement des parcs, entretien et cadres réglementaires), met leur utilisation à risque. Ce rapport offre un survol complet de la condition, des tendances d'utilisation et de l'avenir des sentiers hors route de sports motorisés au Canada, soulignant les difficultés et les possibilités à venir.

Remarque : La motoneige et les organisations qui y sont consacrées constituent un élément important du secteur des sports motorisés, mais elles ont été exclues de ce rapport.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES SENTIERS DE SPORTS MOTORISÉS DU CANADA



Retombées économiques totales du secteur des sentiers de sports motorisés (2022)[1] : **10,3 G\$**

Ventes de véhicules (2024)[2] : **7 G\$**

Dépenses de tourisme (2022) : **4,2 G\$**

Dépenses de ventes et autres (2022) : **\$5.4B**

Taxes (2022): **2 G\$**



1,2 million de véhicules hors route au Canada (2022)[3]



Au moins **142 400 km** de sentiers
Plus de **663 300** utilisateurs de sentiers



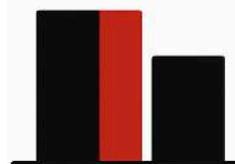
184 000 heures de bénévolat

5,5 M\$ en coût de main-d'œuvre bénévole



24 M\$ en projets d'infrastructure disponibles

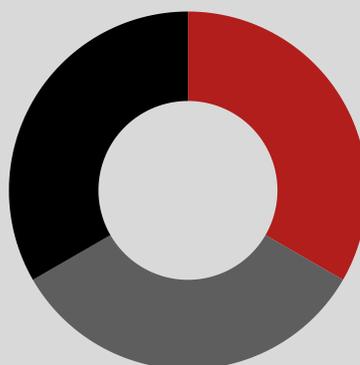
Coût de **200 \$/km**



6,3 M\$ de dépenses par organisation de sentiers

1/3 font du sur route seulement
33.3%

1/3 font du hors route seulement [4]
33.3%



1/3 font du sur route et du hors route
33.3%

[1] Moto Canada, CCQ, CMC. Economic Impact Study of On-road Motorcycles and Off-highway Vehicle Recreation in Canada. <https://motocanada.com/wp-content/uploads/2024/04/motoCanada-MCC-CQC-economicImpactStudy-10.19.23.pdf>, octobre 2023 (en anglais seulement).

[2] Moto Canada. Statistiques de Moto Canada sur les ventes au détail, 2024.

[3] Moto Canada, CCQ, CMC. Economic Impact Study of On-road Motorcycles and Off-highway Vehicle Recreation in Canada. <https://motocanada.com/wp-content/uploads/2024/04/motoCanada-MCC-CQC-economicImpactStudy-10.19.23.pdf>, octobre 2023 (en anglais seulement).

[4] Moto Canada, Clerica Research, mars 2024.

KILOMÈTRES DE SENTIERS DE SPORTS MOTORISÉS GÉRÉS AU CANADA

Province	Nombre de kilomètres de sentier gérés
C.-B.	8,300
AB	3,650
SK	1,800
MB	1,650
ON	10,950
QC	21,500
N.-B.	6,700
N.-É.	3,220
Î.-P.-É.	450
T.-N.-L	880
TOTAL	59,100

En plus des 59 100 kilomètres de sentiers que les organismes de sentiers du Canada gèrent activement, les organismes de sentiers interrogés ont identifié 83 300 kilomètres supplémentaires de terres publiques ou de la Couronne auxquelles ils ont accès et qu'ils partagent.



OBJECTIFS DU RAPPORT

PERSPECTIVES ET ANALYSES

Le rapport national de 2025 sur les sentiers de sports motorisés au Canada vise à fournir une analyse approfondie de l'état actuel des sentiers hors route de VTT, de biplaces et de motocyclettes d'un bout à l'autre au pays. Ce rapport vise les objectifs suivants :

- Évaluer l'étendue des sentiers gérés et non gérés afin de connaître le nombre de kilomètres accessibles.
- Étudier les organisations provinciales de sentiers et déterminer leur viabilité opérationnelle.
- Déterminer les menaces et les risques pour l'avenir du réseau de sentiers au Canada.
- Connaître la proportion d'employés et de bénévoles œuvrant dans le réseau.
- Analyser les retombées économiques du secteur.

Le rapport aborde ces sujets clés à titre de source d'information pour les responsables des politiques, les gestionnaires de sentiers et les amateurs de sports motorisés, afin de favoriser une approche collaborative pour l'entretien et l'amélioration du réseau de sentiers canadien pour les générations futures.



PARTICIPANTS AU RAPPORT



MOTO CANADA

Moto Canada est la principale association du secteur au pays. Elle représente les intérêts des meilleures marques de sports motorisés au monde, notamment Arctic Cat, Argo, Aprilia, BMW Motorrad, BRP, Can-AM, Ducati, GasGas, Harley-Davidson, Honda, Husqvarna, Indian Motorcycles, Kawasaki, KTM, Moto Guzzi, Piaggio, Polaris, Royal Enfield, Suzuki, Triumph, Vespa et Yamaha. Moto Canada est une force mobilisatrice qui unit les Canadiens et les Canadiennes du monde des sports motorisés. À titre de représentants de ce secteur, nous promouvons la possibilité pour les Canadiens et Canadiennes de pratiquer des sports motorisés sur nos routes et hors route. Les membres de Moto Canada représentent plus de 90 % du secteur des sports motorisés au Canada, engendrant une activité économique d'une valeur de 17,3 milliards de dollars et la création de plus de 88 000 emplois au pays.

LE CONSEIL CANADIEN DU QUAD



Le CCQ est la voix de la communauté de VTT et d'autoquads au Canada, et offre diverses ressources, notamment des formations, de l'information sur les politiques, des perspectives utiles et des lignes directrices à ses membres, au corps administratif fédéral et au public, le tout afin de promouvoir une conduite sécuritaire et responsable.

Le mandat du CCQ va au-delà de la sensibilisation : il contribue à la collaboration et au transfert de connaissances entre les fédérations et les associations membres à l'échelle du pays.

Le CCQ est déterminé à créer un système de soutien qui favorise la croissance et le développement de fédérations de motocyclistes en assurant le transfert des connaissances, la diffusion de pratiques exemplaires et le déploiement de programmes ciblés. Enfin, le Conseil est un acteur indispensable, rapportant l'opinion de ses membres et représentant leurs intérêts communs dans le but d'obtenir des résultats positifs pour les communautés de VTT et d'autoquads du pays.

ORGANISATIONS DE SENTIERS DE SPORTS MOTORISÉS AU CANADA

Moto Canada et le CCQ tiennent à remercier sincèrement les organisations suivantes pour leur participation à cette étude. Sans elles, leurs bénévoles et leur dévouement, les Canadiens et Canadiennes ne pourraient pas profiter de tous ces sentiers.

- **Alberta Off Highway Vehicle Association**
- **ATV Manitoba**
- **BC Coalition of Motorcyclists**
- **BC Off-Road Motorcycle Association**
- **Fédération motocycliste du Québec**
- **Fédération québécoise des clubs quad**
- **Fédération québécoise des motos hors route**
- **New Brunswick Off-Road Riders Association**
- **Newfoundland T’Railway Council / Avalon Trailway**
- **Nova Scotia ATV Federation**
- **Nova Scotia Off Road Riders Association**
- **Ontario Federation of All Terrain Vehicles**
- **Ontario Federation of Trail Riders**
- **PEI ATV Federation**
- **Quad Riders Association of BC (ATVBC)**
- **QuadNB**
- **Saskatchewan All Terrain Vehicle Association**



L'IMPORTANCE DES SENTIERS

Les sentiers font partie intégrante du développement et du patrimoine culturel du Canada. Ces sentiers ont été établis il y a plusieurs siècles, à l'arrivée des premiers peuples autochtones. Puis, les explorateurs européens, les marchands de fourrure et les colons ont utilisé ces mêmes sentiers pour leurs déplacements et pour le commerce. Avec les années, l'invention de l'automobile et le développement des réseaux routiers au Canada ont mené à une baisse de l'utilisation des sentiers.

Pourtant, l'appel des sentiers était toujours bien présent malgré l'urbanisation. C'est ainsi qu'au milieu du 20^e siècle, l'intérêt pour les sentiers renaît, poussé par les besoins en matière de loisirs et les efforts de conservation. De plus, le déclin des chemins de fer contribue au regain de popularité des sentiers. Les urbanistes et les responsables de l'organisation des loisirs commencent à intégrer les sentiers dans leurs plans en parallèle avec le développement des véhicules de sentier.

Aujourd'hui, le Canada dispose d'un vaste réseau de sentiers divers comportant plus de 142 400 kilomètres qui relient les Canadiens et Canadiennes d'un bout à l'autre du pays. Gérés en grande partie par des bénévoles et des utilisateurs passionnés, les sentiers génèrent 10,3 milliards de dollars en activité économique^[4] et sont essentiels pour le tourisme, l'économie locale et les loisirs, éléments fondamentaux de la société canadienne.

SENTIERS ET UTILISATEURS

Bien que les sentiers à utilisation mixte gagnent en popularité, les sentiers du Canada appartiennent généralement à l'un des types suivants : non motorisés et motorisés (ou « de sports motorisés »). Chacun possède différentes caractéristiques, ainsi qu'une infrastructure, des préférences et des besoins distincts.

Les sentiers non motorisés sont notamment utilisés pour la randonnée pédestre et équestre, ainsi que pour le cyclisme. Leurs utilisateurs cherchent souvent à admirer les paysages dans un environnement tranquille, afin de se rapprocher de la nature. Ce type de sentiers se trouve généralement dans les parcs nationaux, les aires de conservation et les espaces verts urbains. Ils permettent aux gens de faire de l'exercice, d'observer la faune et de se détendre.

[4] Moto Canada, CCQ, CMC. Economic Impact Study of On-road Motorcycles and Off-highway Vehicle recreation in Canada. <https://motocanada.com/wp-content/uploads/2024/04/motoCanada-MCC-CQC-economicImpactStudy-10.19.23.pdf>, octobre 2023 (en anglais seulement).



Les sentiers de sports motorisés sont utilisés pour la randonnée en VTT, en biplace, en motocyclette et en motoneige. Les utilisateurs de ce type de sentiers sont attirés par les terrains accidentés, les expériences de conduite plus techniques et l'exaltation du sport. Les sentiers de sports motorisés sont souvent situés dans des zones rurales éloignées, notamment en forêt, dans une montagne ou dans un parc désigné pour les véhicules hors route, mais ils peuvent aussi se trouver dans certaines régions urbaines. Ces sentiers requièrent généralement plus d'entretien et de surveillance réglementaire afin d'assurer la sécurité de tous et la durabilité environnementale.

Ces deux catégories de sentiers contribuent à la culture dynamique des loisirs de plein air au Canada, soulignant l'importance d'avoir un réseau de sentiers diversifié qui répond aux besoins des gens ayant un intérêt pour différents types d'activités.

MÉTHODOLOGIE



Ce sondage a été mené au printemps 2025 par Moto Canada et le Conseil canadien du Quad.

Parmi les participants au sondage, citons notamment des organisations provinciales de VTT/autoquads et des organisations provinciales de motocyclette hors route. Le terme « sentier de sports motorisés » désigne uniquement les sentiers de VTT, d'autoquads et de motocyclettes; il exclut les sentiers de motoneiges. Afin d'ajouter du contexte, certaines données (publiées ou non) provenant des archives de Moto Canada ont été utilisées dans cette étude. De plus, certaines données accessibles au public provenant de la Eastern Ontario Trails Alliance, de la Kawartha ATV Association et de la Haliburton ATV Association ont été incluses dans les statistiques sur les sentiers gérés de l'Ontario et dans les statistiques générales nationales sur les sentiers.

VÉHICULES DE SENTIER

VVT (Véhicule tout-terrain)



Doté d'un siège de type selle et d'un guidon de direction, ce véhicule est conçu à des fins de loisir et de travail, par exemple sur une ferme. Il peut transporter un conducteur et un maximum d'un passager.

Véhicule côte à côte, véhicule utilitaire tout-terrain ou biplace

Ces véhicules sont dotés d'un siège par passager. Il existe divers modèles, des monoplaces aux véhicules pouvant transporter un conducteur et jusqu'à cinq passagers. Chaque modèle est équipé d'un volant de direction semblable à celui d'une voiture. Des ceintures de sécurité sont installées par le fabricant, qui conçoit et installe également des systèmes de protection en cas de renversement.



Motocyclette tout-terrain

Il s'agit d'une motocyclette légère de type « motocross » conçue pour du hors-route sur des terrains accidentés. Elle est dotée d'un siège de type selle et se conduit à l'aide d'un guidon de direction.



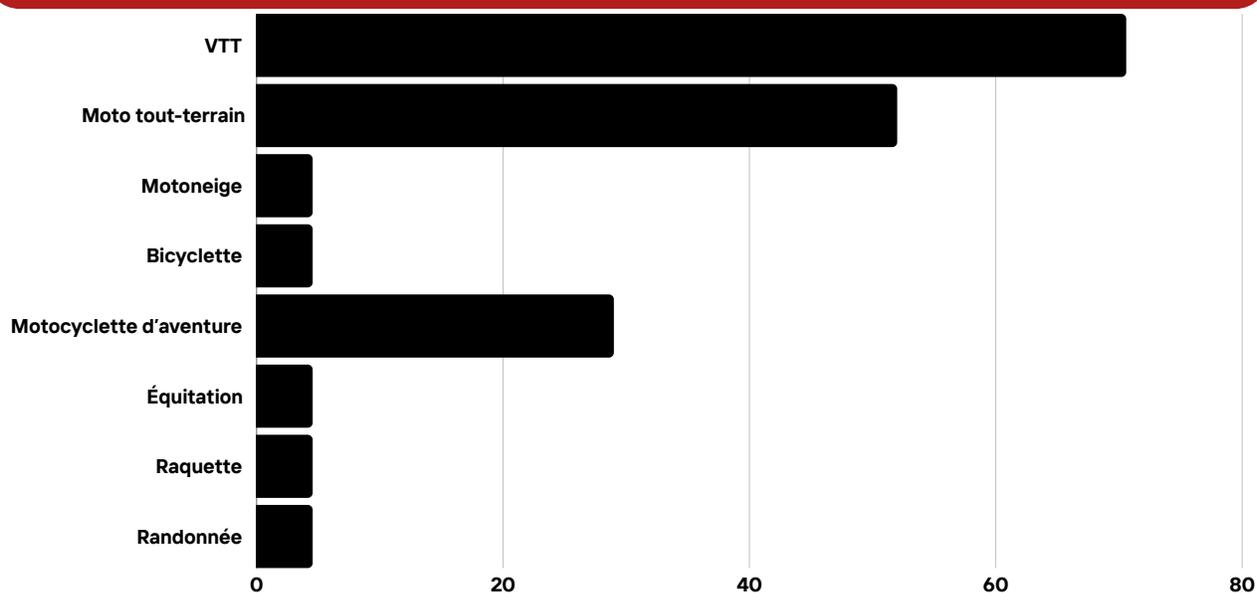
Aventure/sport double usage Motocyclette pour la route et tout-terrain

Ces motos se conduisent aussi bien sur la route que dans les sentiers. Conçues pour transporter du matériel, elles sont équipées d'une selle à califourchon et se contrôlent au guidon.

RÉSULTATS DU SONDAGE GROUPES D'UTILISATEURS

POUR QUELS TYPES D'ACTIVITÉS VOS SENTIERS SONT-ILS UTILISÉS?

Beaucoup de sentiers de sports motorisés sont partagés, c'est-à-dire qu'ils sont utilisés par différents groupes qui ont tous la même passion pour le plein air canadien. La section qui suit présente la variété d'utilisateurs des sentiers de sports motorisés au Canada.



Le type d'utilisation des sentiers de sports motorisés au Canada est varié : 70 % des sentiers sont réservés aux VTT/biplaces, 52 % des sentiers permettent la circulation des motocyclettes tout-terrain, 29 % donnent accès aux motos d'aventure, et 5 % sont partagés avec les motoneigistes, les cavaliers, les cyclistes, les raquetteurs et les randonneurs.

HOW MANY PEOPLE USE YOUR TRAILS EACH YEAR?

The total number of motorized trail users in Canada is approximately
663,300

EMPLOYÉS ET BÉNÉVOLES

Les gens sont l'essence même de toute organisation, et les organisations de sentiers du Canada ne font pas exception.

VOTRE ORGANISATION DÉPEND-ELLE D'EMPLOYÉS RÉMUNÉRÉS OU DE BÉNÉVOLES?

Parmi les 15 organisations participantes, nous avons recensé 26 employés rémunérés à temps plein et 6 employés rémunérés à temps partiel.

COMBIEN D'HEURES DE BÉNÉVOLAT SONT CONSACRÉES À VOTRE ORGANISATION CHAQUE ANNÉE?

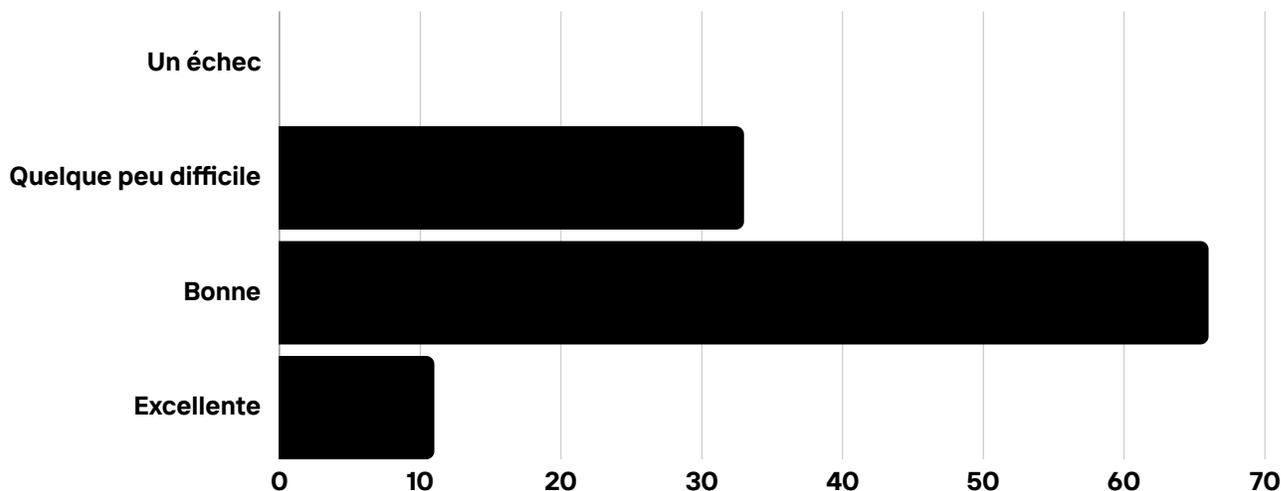
Nombre d'heures de bénévolat total : 184 100

Nombre moyen d'heures de bénévolat par organisation 12 273

Valeur approximative de 30 \$/heure : 5,5 M\$



COMMENT DÉCRIRIEZ-VOUS VOTRE CAPACITÉ À RECRUTER DES BÉNÉVOLES?



La capacité à recruter des bénévoles est généralement bonne (66 %), mais 33 % des répondants affirment qu'il est quelque peu difficile de recruter des bénévoles.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES ACTIVITÉS APPUYÉES PAR LES BÉNÉVOLES?

Activité	Adhésion	Administration	Événements	Sensibilisation	Sécurité	Sentiers	Financement
Rang	1	2	2	4	5	6	7

Les bénévoles passent la majorité de leur temps à recruter et à fidéliser les membres, l'administration et les événements se trouvant respectivement au deuxième et au troisième rang. La sensibilisation demeure l'un des rôles essentiels des bénévoles, suivie de la sécurité et de la formation, de l'entretien des sentiers et du financement.

QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR VOTRE ORGANISATION EN CE QUI CONCERNE LE RECRUTEMENT ET LA RÉTENTION DE BÉNÉVOLES?

1. Manque d'intérêt envers le bénévolat ou de connaissance envers les occasions de bénévolat
2. Concurrence avec les autres organisations pour attirer des bénévoles
3. Manque de ressources pour appuyer ou former les bénévoles
4. Emploi du temps des bénévoles

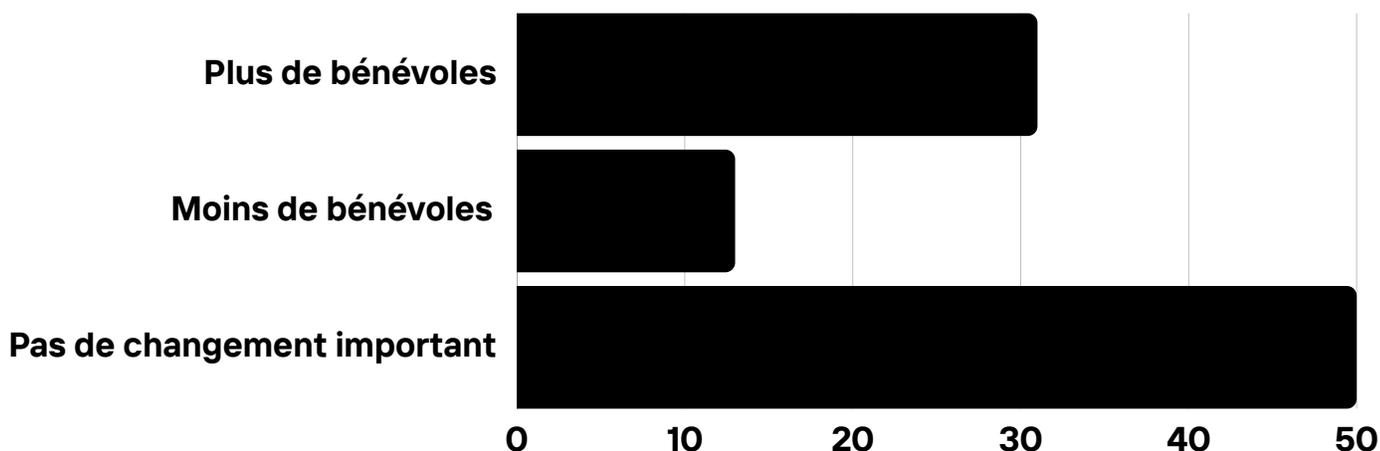
COMMENT PRÉVOYEZ-VOUS D'AMÉLIORER LE RECRUTEMENT ET LA RÉTENTION DE BÉNÉVOLES?

Les répondants ont indiqué qu'ils souhaitent améliorer le recrutement et la rétention de bénévoles par divers moyens, notamment les suivants :

- Offrir des mesures incitatives et des avantages aux bénévoles
- Améliorer les campagnes de recrutement au moyen d'événements, d'activités communautaires et d'une utilisation des réseaux sociaux axée sur les jeunes
- Demander aux utilisateurs des sentiers de faire don de 10 % du temps passé sur les sentiers
- Accroître la notoriété de l'organisation

Plusieurs répondants ont aussi souligné que les exigences réglementaires établies par le gouvernement et les compagnies d'assurance en matière de certification et d'administration font en sorte qu'il est plus difficile pour les bénévoles de participer.

PRÉVOYEZ-VOUS DES CHANGEMENTS AU SEIN DE VOTRE GROUPE DE BÉNÉVOLES AU COURS DES DEUX PROCHAINES ANNÉES?



En ce qui concerne les prévisions de bénévoles pour les deux prochaines années, 50 % des répondants indiquent qu'ils ne s'attendent à aucun changement, 31 % s'attendent à avoir plus de bénévoles, et 13 % s'attendent à une baisse du nombre de bénévoles.



SANTÉ FINANCIÈRE DES ORGANISATIONS PROVINCIALES

QUEL EST LE BUDGET ANNUEL APPROXIMATIF DE VOTRE ORGANISATION?

Budget national total des organisations de sentiers : 6 325 000 \$

Budget moyen par organisation : 395 313 \$

Budget national total + Valeur des heures de bénévolat = 11 825 000 \$
(ce qui équivaut à un coût de 200 \$ par kilomètre de sentier)

En 2025, le budget total pour les sentiers de sports motorisés au Canada est de 6,325 millions de dollars. Chaque organisation provinciale dispose en moyenne d'un budget de 395 000 \$. Six des organisations avaient un budget de 500 000 \$ ou moins, cinq d'entre elles avaient entre 500 000 \$ et 750 000 \$ et quatre d'entre elles avaient plus de 750 000 \$. Les sentiers de VTT/Véhicule côte à côte, de motos et de vélos tout-terrain coûtent en moyenne 200 \$ par kilomètre.

QUELLE EST LA SOURCE DE REVENUS LA PLUS IMPORTANTE DE VOTRE ORGANISATION?

1. Subventions
2. Droits d'adhésion des membres
3. Commandites
4. Utilisateurs de sentiers
5. Dons
6. Partenariats
7. Autre

Les répondants ont indiqué que la majorité de leurs revenus provenait de subventions, les droits d'adhésion des membres suivant de très près. Les commandites et les droits d'accès aux sentiers des non-membres sont également des sources de revenus indispensables, alors que les dons, les partenariats et les autres sources de revenus viennent compléter le budget.

SI VOTRE ORGANISATION POUVAIT OBTENIR LE FINANCEMENT NÉCESSAIRE POUR MENER À BIEN DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE DANS LES 24 PROCHAINS MOIS, DE QUEL MONTANT AURAIT-ELLE BESOIN ENVIRON?

24 370 150 \$

Les organisations de sentiers estiment que les projets d'infrastructure à réaliser au Canada au cours des deux prochaines années nécessiteraient 24 millions de dollars.



ÉTAT DES SENTIERS

ENVIRON COMBIEN DE KILOMÈTRES DE VOS SENTIERS SONT GÉRÉS ET COUVERTS PAR DES ENTENTES D'UTILISATION DES TERRES OU PAR UNE ASSURANCE?

59 100 km

Plus de 59 100 kilomètres de sentiers de sports motorisés au Canada sont activement gérés et sont couverts par des ententes d'accès ou par une assurance.

COMBIEN DE KILOMÈTRES DE SENTIERS AU CANADA NE REQUIÈRENT AUCUNE ENTENTE D'UTILISATION DES TERRES?

82 300 km

Selon les répondants, au moins 82 300 kilomètres de sentiers de sports motorisés au Canada ne requièrent aucune entente d'utilisation des terres. La majorité d'entre eux font partie de terres de la Couronne, et plusieurs kilomètres de ces terres ne requièrent pas d'entente d'utilisation.

Tout compte fait, il y a plus de 142 400 kilomètres de sentiers de sports motorisés (excluant la motoneige) au Canada.

QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS ET LES POSSIBILITÉS POUR LES SENTIERS NON GÉRÉS?

Les sentiers non gérés représentent une partie considérable des sentiers de sports motorisés au Canada. Ces sentiers se trouvent sur des terres de la Couronne et sur des terres gérées par des sociétés forestières et d'autres propriétaires privés. Les répondants ont nommé les difficultés et les possibilités suivantes en ce qui concerne les sentiers non gérés :

Difficultés

- Lorsque les terres de la Couronne sont gérées, d'autres usagers peuvent demander l'application de certaines restrictions d'utilisation.
- Les utilisateurs de sentiers non gérés refusent d'investir dans l'amélioration, la sécurité et la surveillance.
- Dans certaines régions, les responsables de la gestion des terres de la Couronne, ainsi que les utilisateurs de ces terres, tentent de restreindre l'accès des véhicules de sports motorisés aux sentiers.
- La circulation sur les sentiers non gérés est plus risquée, puisqu'ils ne sont pas aussi bien entretenus que les sentiers gérés.
- Les sociétés forestières commencent à empêcher l'accès à leurs sentiers forestiers non gérés afin de limiter leur responsabilité et les coûts d'entretien.

Possibilités

- Certains de ces sentiers pourraient devenir gérés.
- Certains clubs demandent et obtiennent la permission d'investir dans l'amélioration des sentiers de leur région pour veiller à ce qu'ils restent ouverts et sécuritaires.
- L'investissement est souvent gage de durabilité environnementale et d'amélioration en matière de conservation

VOTRE ORGANISATION PRÉVOIT-ELLE DE COMMENCER À GÉRER PLUS DE SENTIERS ACTUELLEMENT NON GÉRÉS?

Environ la moitié des organisations répondantes sont activement impliquées dans des efforts visant à assurer la gestion de plus de sentiers.

CLASSEZ LES RISQUES POUR L'AVENIR DE VOTRE ORGANISATION.

1. Perte d'accès aux terres
2. Manque de financement
3. Bureaucratie gouvernementale
4. Assurance et gestion des risques
5. Entretien des sentiers
6. Manque de ressources humaines
7. Cartographie
8. Promotion et marketing
9. Diminution du nombre d'utilisateurs

La perte d'accès aux terres était le principal risque pour l'avenir mentionné par les organisations, suivie par le manque de financement et la réglementation gouvernementale. Malgré leur importance, les autres problèmes n'étaient pas fréquemment nommés parmi les principales difficultés par les organisations répondantes.

CLASSEZ PAR ORDRE D'IMPORTANCE LES FORCES EXTERNES QUI MENACENT LA VIABILITÉ DE VOS SENTIERS.

1. Réglementation gouvernementale et suradministration
2. Activisme écologique
3. Conduite non sécuritaire
4. Autres utilisateurs
5. Propriétaires de terrains privés
6. Mauvaise communication avec les parties prenantes
7. Développement

Lorsqu'il est question des forces externes qui menacent la viabilité des sentiers et des organisations, la réglementation gouvernementale, l'activisme écologique et la conduite non sécuritaire se retrouvent constamment parmi les premières réponses. Les autres problèmes représentent des menaces à différents degrés selon la région.

COMMENT LES DÉTAILLANTS DE SPORTS MOTORISÉS APPUIENT-ILS VOTRE ORGANISATION DE SENTIERS LOCALE?

1. Marketing
2. Équipement
3. Soutien de programmes
4. Bénévoles
5. Financement

COMMENT LES PARTIES PRENANTES POURRAIENT-ELLES MIEUX VOUS AIDER EN CE QUI CONCERNE LES SENTIERS?

1. Financement
2. Sécurité et formation
3. Soutien de programme
4. Marketing
5. Surveillance des sentiers
6. Ententes d'utilisation des terres
7. Gouvernance
8. Équipement
9. Bénévoles

Les réponses les plus populaires concernant l'aide que pourraient apporter les parties prenantes externes au réseau de sentiers des répondants étaient le financement, la sécurité et la formation. Le financement servirait à couvrir les frais d'administration, de marketing et de soutien des programmes. La sensibilisation à la sécurité auprès des utilisateurs des sentiers et des communautés, ainsi que la distribution de matériel à cet effet, seraient aussi très utiles pour plusieurs organisations.

COMMENT LES PARTIES PRENANTES POURRAIENT-ELLES MIEUX AIDER VOTRE ORGANISATION?

1. Les parties prenantes doivent avoir pour objectif commun l'amélioration et la gestion des sentiers pour tous les groupes d'utilisateurs.
2. La défense de nos intérêts est notre besoin le plus important, particulièrement en ce qui concerne les zones de conservation et la cogestion des terres publiques par les Premières Nations. Nous avons besoin de ressources à long terme pour embaucher et fidéliser des professionnels capables de faire pression pour défendre notre sport en constante évolution. Nos activités sont durables, saines et essentielles pour l'économie des communautés rurales et urbaines en marge.
3. Nous devons améliorer la promotion de la motocyclette tout-terrain. L'organisation concertée d'activités promotionnelles et de sensibilisation nous aiderait certainement.
4. Il faudrait veiller à ce que l'opinion de chaque organisation compte au sein de la communauté des sports motorisés.
5. Puisqu'il est difficile de générer un rendement avec les programmes de sécurité, il serait utile d'avoir de l'aide pour le financement, ainsi que des projets de programmes à frais partagés. Nous savons pourtant que le programme est essentiel et que nous devons diffuser un message cohérent concernant la sécurité.
6. Le manque de surveillance pose beaucoup de difficultés. L'application de la réglementation et la responsabilisation des conducteurs contribueraient à la protection des occasions actuelles et futures.
7. Il est absolument nécessaire d'obtenir du financement de tous les échelons de gouvernement pour réaliser d'importants projets d'infrastructure.
8. Nous aimerions collaborer avec les parties prenantes pour former des clubs afin d'accroître le nombre de membres et d'étendre nos zones de randonnée.
9. Le financement est toujours essentiel. Nous visons à ce que notre sport gagne en popularité en établissant des sentiers sécuritaires, légaux et durables, ce qui est avantageux pour toutes les parties prenantes.
10. Il serait utile d'obtenir du financement pour faire face aux situations exceptionnelles, comme les tempêtes de verglas ou la perte d'accès.
11. Nous aimerions créer un groupe de travail sur les sentiers pour échanger des idées et collaborer.
12. Nous serions favorables à l'élaboration d'une stratégie provinciale/de loisir concernant les sentiers.
13. Nous voulons que les organisations soient reconnues comme le moteur économique le plus important du pays pour les sentiers.
14. Il faut former le personnel et la direction sur les lois pertinentes, les clubs locaux et la gouvernance nécessaire pour diriger une organisation.

CONCLUSION

Le Canada dispose d'un vaste réseau de sentiers de sports motorisés diversifiés qui s'étend aux quatre coins du pays sur 142, 400 kilomètres.

Ce réseau engendre des dépenses de 11,8 milliards de dollars et génère plus de 10,3 milliards de dollars en activité économique. Il est presque complètement soutenu par des bénévoles et financé par des subventions et des droits d'accès payés par les utilisateurs. Il n'existe aucun appui fédéral pour ces sentiers.

La perte d'accès aux terres, le manque de financement, la réglementation gouvernementale et l'activisme écologique sont les risques les plus importants auxquels fait face le réseau.

Le réseau de sentiers de sports motorisés du pays est extrêmement précieux et tous les Canadiens et Canadiennes devraient déployer des efforts pour pouvoir continuer de le gérer collectivement pendant encore longtemps.



POUR EN SAVOIR PLUS



Moto Canada

3000 Steeles Ave E Suite 201
Markham
(Ontario) L3P 4R1
info@motocanada.com

Conseil canadien du Quad

Wayne Daub,
directeur général
generalmanager@quadcouncil.ca

www.motocanada.com

www.conseilduquad.ca